Europe d'Europe les cours d'eau de Haute-Savoie

Résultats et perspectives du programme 2009 - 2012

Emblématique des cours d'eau, la loutre d'Europe semblait avoir disparu du bassin du Rhône depuis une quarantaine d'années. Aujourd'hui, un noyau de populations de loutre est présent dans le massif central et une colonisation vers tous les départements limitrophes est observée. En Haute-Savoie, la présence de ce mustélidé, plutôt discret, a été confirmée au cours de ces dix dernières années. Redécouverte d'une population passée inaperçue, recolonisation à partir des populations installées du massif central...?

Beaucoup de questions soulevées qui ont poussé Asters, Conservatoire d'espaces naturels de Haute-Savoie et la Fédération de Haute-Savoie pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique (FDPPMA 74) à développer un programme pour suivre et accompagner la présence de la loutre dans le département.



La loutre d'Europe bénéficie d'un plan national d'actions, validé par le Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable et de l'Energie en 2010 pour une durée de 5 ans. Ce plan, décliné dans sa mise en œuvre en région Rhône-Alpes est porté par la LPO Rhône-Alpes.

De plus, la loutre a été retenue comme espèce indicatrice des corridors écologiques dans l'élaboration du Schéma Régional de Cohérence Ecologique.





Les objectifs de ce programme ont été de :

- 1. Connaître la répartition actuelle de l'espèce
- 2. Préciser les facteurs favorisant et limitant la (re)colonisation de l'espèce et proposer des pistes d'actions opérationnelles pour les maîtres d'ouvrages potentiels (syndicats de rivières, associations de pêche,...)
- 3. Porter à connaissance les résultats du programme



part et d'autre du col des Montets laissent à penser que la loutre peut facilement passer ce point culminant (1461 m d'altitude). Ces ouvrages ne représentent pas des obstacles physiques à proprement parler pour la loutre mais ils sont identifiés comme des coupures de corridors. En effet, ils provoquent des altérations du milieu et im-

> pactent les peuplements aquatiques dont le compartiment piscicole, une des ressources alimentaires principale de la loutre. De plus, sur le secteur aval, pour franchir le barrage des Houches, la loutre est obligée de traverser la route, ce qui représente un danger de collision routière. A ce jour, aucune collision routière n'a été rapportée pour la loutre dans le département de la Haute-Savoie.

Origine et dynamique

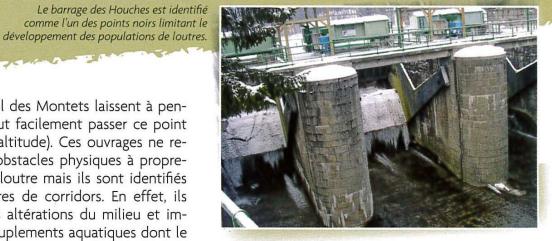
Trois individus mâles ont été identifiés sur le secteur amont de l'Arve (aire de présence

avérée en 2012) grâce aux analyses génétiques. Il est étonnant que les femelles n'aient pas été recensées, car même si la reproduction n'a pas pu été confirmée, l'hypothèse selon

The wife of the state of the same

laquelle les individus observés aujourd'hui soient les descendants des individus observés depuis plus de 10 ans, est fort vraisemblable. Les résultats génétiques relèvent peut-être d'un biais dans la collecte (les femelles marquent-elles les territoires différemment ou moins que les mâles ?), d'autant

plus que le nombre d'échantillons est très faible. Par ailleurs, le linéaire de cours d'eau colonisé sur l'Arve et l'Eau Noire semble limité en termes de superficie de territoire par rapport au nombre d'individus mâles présents sur le secteur, ce qui pose de nouvelles questions : les territoires des différents individus se recoupent-ils? Existe-t-il une ségrégation spatiale saisonnière?



La capacité d'accueil du milieu est-elle suffisante pour les loutres présentes ? Une compétition au sein de l'espèce, induite par une ressource trophique trop faible pour le nombre d'individus présents, devrait inciter des loutres à coloniser de nouveaux territoires.

Aucun élément ne permet pour l'instant de connaître l'origine des individus. Les hypothèses de départ restent toujours présentes : est-ce que les individus proviennent d'une population relictuelle, est-ce que les individus correspondent à ceux historiquement observés sur la basse vallée de l'Arve et du Giffre ou assiste-t-on à une recolonisation à partir du massif central?

Ressources alimentaires et qualité des habitats

Sur l'Arve amont et l'Eau noire de Vallorcine, une seule espèce piscicole est présente : la truite, issue de la reproduction naturelle ou des repeuplements. Les densités et biomasses observées sur ces cours d'eau sont faibles, en tout cas inférieures aux besoins « connus » de la loutre. Animal opportuniste et généraliste, la loutre profite certainement de la nourriture tampon (batraciens, écrevisses) des zones humides mais aussi des poissons d'élevage des plans d'eau et lacs de Chamonix. Reste à savoir comment les variations annuelles de l'abondance de nourriture affectent les populations de loutres ? Les eaux de l'Arve et de l'Eau noire sont de manière générale de bonne qualité. Cependant, sur l'Arve en aval de Chamonix, la qualité des eaux de surface se dégrade. En effet, les rejets de l'agglomération de Chamonix engendrent une eutrophisation de l'Arve, amplifiée par le débit réservé à l'aval du barrage des Houches qui empêche l'« effet dilution ». Cette pollution organique a peu d'impact direct sur la loutre, mais conditionne davantage la ressource alimentaire.

La Loutre d'Europe en Haute-Savoie entre 2009 et 2012

La loutre absente sur les secteurs de présence historique et récente

Les secteurs, comme les bassins des Usses, du Borne, du Giffre et des Dranses, historiquement identifiés comme colonisés par la loutre ou avec des indices de présence récente (2000 à 2009) semblent aujourd'hui délaissés. La densité des populations a-t-elle diminué au point d'engendrer un marquage plus rare et ponctuel qui serait passé inaperçu lors des prospections ? S'agissaient-ils des derniers individus qui auraient disparu? Les individus se seraientils déplacés pour trouver des conditions de vie plus favorables?

Un noyau de population présent sur le haut de la vallée de l'Arve et de l'Eau Noire

La présence de l'espèce est avérée sur le haut de la vallée de l'Arve et sur l'Eau Noire côté Vallorcine. La limite de répartition s'arrête, d'un côté au barrage des Houches et de l'autre à celui de la frontière avec la Suisse. La faible distance et la continuité de zones humides reliant les deux vallées de Légende :

Absence

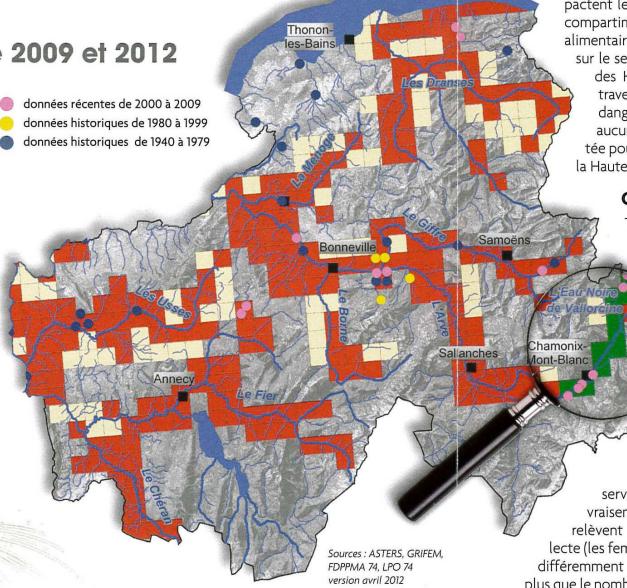
Présence

Non accessible

Résultats des prospections 2009-2012

(234)

(10)



Quelques recommandations de gestion favorables à la loutre et à d'autres mammifères aquatiques

COURS D'EAU

MESURES FAVORABLES

- Lever les obstacles piscicoles (libre circulation des espèces) ou mise en place de passes à poissons lorsque le franchissement d'infrastructures est impossible
- Préserver les populations de poissons du cours d'eau
- Préserver les encombres et les bois morts
- Supprimer les rejets non règlementaires ; identifier les zones de décharges et les supprimer

TRAVAUX À ÉVITER

- Artificialisation et dégradation du lit du cours d'eau (enrochement, bétonnage, seuil, implantation d'infrastructures polluantes à proximité)
- Curage du cours d'eau
- Destruction des sites de reproduction des espèces piscicoles



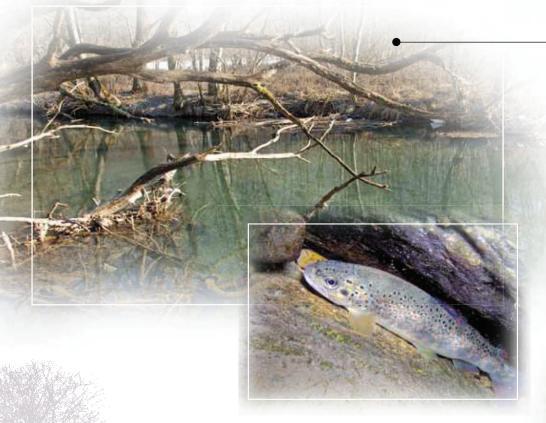
BERGES ET RIPISYLVES

MESURES FAVORABLES

- Préserver des zones naturelles ou instaurer des mesures pour limiter l'impact des activités humaines (ex: M.A.E. bandes enherbées)
- Lutter contre les espèces végétales envahissantes (solidage, renouées, balsamine...)
- Conserver ou restaurer une ripisylve si possible sur les deux rives
- Prioriser les équipements légers pour les usagers (cheminements, aménagements pour les loisirs, accès au cours d'eau) tout en préservant des zones de tranquillité pour la faune

TRAVAUX À ÉVITER

- La suppression simultanée de la ripisylve sur les deux berges et la dévégétalisation complète des berges
- L'élimination des encombres fixés et des arbres bien enracinés
- L'élimination systématique des arbustes, buissons, ronciers et des arbres malades ou morts



ZONES HUMIDES ANNEXES

MESURES FAVORABLES

- Maintenir un niveau d'étiage suffisant dans l'ensemble du réseau en limitant les prélèvements
- Rétablir la libre circulation de l'eau lorsque c'est possible
- Restaurer des fossés en eau et une diversité d'habitats favorables aux espèces proies
- Mettre en place des dispositifs de protection des amphibiens lors des migrations reproductrices sur les sites d'écrasement connus

TRAVAUX À ÉVITER

- Drainage et autres assèchements des sols
- Plantation de parcelles en culture de résineux
- Dégradation et destruction des sites de reproduction des amphibiens







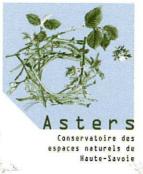
Il serait intéressant de poursuivre le suivi de la loutre en Haute-Savoie sur le secteur de présence de la haute vallée de l'Arve et sur l'Eau Noire côté Vallorcine, ainsi que sur les secteurs de présence historique ou récente, afin de suivre l'évolution de la répartition de l'espèce (régression ou colonisation). Des efforts doivent être consentis pour récupérer des épreintes pour les analyses génétiques, afin de mieux comprendre le fonctionnement de la population, de connaître la diversité génétique de la population haut-savoyarde qui semble isolée, mais aussi de définir les liens avec

les autres populations rhônalpines pouvant mieux expliquer l'origine des individus.

Une meilleure compréhension du régime alimentaire de la loutre tout au long de l'année sur les secteurs de présence permettrait d'orienter les choix de gestion piscicole et de préservation des zones humides.

Enfin, il conviendrait de restaurer et préserver les continuités écologiques tant pour favoriser les déplacements de la loutre que ceux des espèces proies.

Pour tous renseignements vous pouvez contacter :



84 route du Viéran P.A.E. du Pré Mairy - 74370 Pringy www.asters.asso.fr



2092 route des Diacquenods Le Villaret - 74370 St Martin Bellevue www.pechehautesavoie.com

Avec le partenariat technique de :







Avec le soutien financier de :

RhôneAlpes





Rapport complet de l'étude sur la Loutre d'Europe et les cours d'eau de Haute-Savoie téléchargeable sur: www.asters.asso.fr - www.pechehautesavoie.com



Crédits photos : Julien Heuret/Asters - Elise Minssieux/Asters - Hélène Jacques - François Panchaud - Clément Giacomo FDPPMA 74 mprimé avec des encres végétales sur du papier recyclé. - Création et impression : 🖪 kalistene conseil 04 50 69 01 97